

**Communiqué de presse de**

**Catherine PUJOL**

**Transavia : le choc du low-cost pour un département terre de délaissés**

Depuis le 27 mars dernier les liaisons aériennes Perpignan-Paris sont prises en charge par la compagnie low-cost Transavia, filiale d’Air France. L’ensemble des usagers ont pu constater une dégradation notable de la qualité des prestations offertes, la suppression de liaisons et des changements d’horaires qui pénalisent les clients habituels. Les dysfonctionnements constatés par les clients sont nombreux : accès lointain pour sortir de l’aéroport, retards inexpliqués, gestion aléatoire des bagages en cabine, prix en hausse par rapport à ceux pratiqués par Air France, consommations payantes durant le vol etc.…

La clientèle d’affaire est particulièrement pénalisée et perd les avantages acquis avec Air France.

Une nouvelle fois Perpignan et le département des Pyrénées-Orientales sont relégués en seconde catégorie et ses habitants abandonnés. Cette dégradation inacceptable des services risque de nuire fortement à l’attractivité de notre territoire. Une ouverture à la concurrence ou le retour pur et simple d’Air France pourraient être des solutions pertinentes à ces problèmes.